

Département de la
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

VILLE de ROYAN

Réunion du 29 Aout 1961

OBJET :

**Adhésion Association
Départementale des
Maires Léonce VIELJEU**

61.070

Le vingt neuf Aout mil neuf cent soixante et un à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Royan s'est réuni en assemblée ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. MEYER, Maire, d'après convocations faites le 22 Aout 1961.

Etaient présents - M. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRÉNUSSEAU, LANOUE MOUCHOT, GUILLAUD, MONGRAND, LAMOUCHE, FLAHAUT, MASSE, ETCHEBER, FONTANILLE, BERLAND, REIX, NARTEAU, GALLAND, Dr GACHET, M. BUJARD

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 15 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. ETCHEBER ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Trésorier de l'Association Départementale des Maires Léonce VIELJEU vient de faire connaître que le montant de la cotisation pour l'année 1961 est de 0,75 centimes par habitant, soit pour Royan, 92 NF,17

La Commission des Finances propose l'adhésion de la Ville à cette Association et le règlement de la cotisation.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la lettre du Trésorier de l'Association des Maires Léonce VIELJEU

Vu l'avis de la Commission des Finances

décide

- de donner son adhésion à l'Association Départementale des Maires Léonce VIELJEU
- de mandater au Trésorier de l'Association CCP Bordeaux 1525-50, la somme de 92 NF 17, représentant la cotisation de la ville (0,75 par habitant)
- que la somme sera imputée sur le chapitre " Dépenses Imprévues " du budget.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

Approuvé
Rochefort s/Mer le 1er Sept. 1961
Le Sous Préfet : Illisible.

Signé : Matras



Pour Copie Conforme
Royan, le 19 Septembre 1961
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,